

# L'établissement propose 3 types d'accueil :

## Les APPARTEMENTS :

4 unités de vie non mixtes, situées au sein de la structure. Ces 4 appartements sont composés d'un lieu de vie (salon, salle à manger), de deux salles d'eau collectives et de 6 chambres individuelles ou collectives. Certaines chambres individuelles sont équipées d'une douche. Chaque appartement se distingue par un nom qui lui est singulier. Cela lui permet de trouver sa propre identité.

Les appartements accueillent des personnes dont les problématiques sont variées et nécessitant un accompagnement pour les actes du quotidien.

TRIMARAN et DRAKAR sont les lieux de vie dédiés aux hommes tandis qu'ANAÏS et CHLOË accueillent les femmes.

## L'ENVOL :

1 appartement mixte dans la structure qui accueille deux hommes et deux femmes présentant une <sup>20 à 30 ans</sup> autonomie dans la réalisation des gestes simples du quotidien. Un accompagnement éducatif soutenu est proposé afin de développer les compétences et les capacités de ces résidents.

## L'HORIZON :

1 maison mixte implantée au cœur du village. Elle accueille 4 personnes en semi-autonomie. Celles-ci ont de réelles capacités d'autonomie au quotidien. En effet, elles peuvent entretenir leur logement, leur linge, préparer leurs repas, occuper certains de leurs temps libre,...

Une présence éducative reste tout de même nécessaire. Le cadre de l'accompagnement en Foyer de Vie demeure.

# Foyer de vie "Le Rayon Vert"

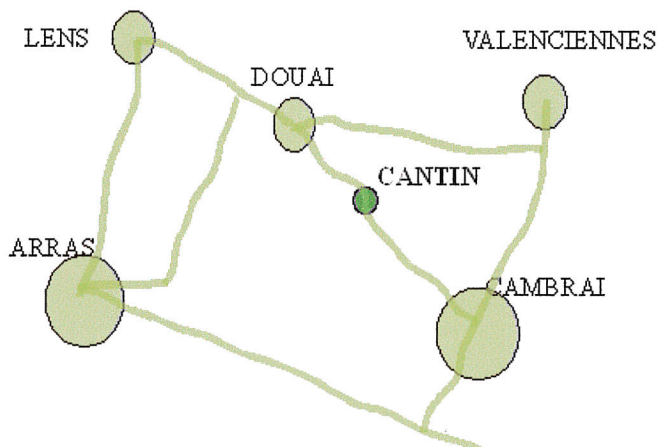
La structure d'accueil dispose de 52 places en internat et de 4 places en accueil de jour. Le personnel est composé d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs, d'aides médico psychologiques, de lingères, de cuisinières qui participent à l'épanouissement des résidents.

Le foyer est financé par le Conseil Général du Nord.

L'établissement est localisé non loin du centre ville de la commune, à proximité des commodités favorisant le développement de l'autonomie des personnes accueillies (une gare, des arrêts de bus, divers commerces de proximité tels que la boulangerie, certains services publics comme la Poste ou la mairie).

Le foyer de vie « Le Rayon Vert » accueille toute personne âgée de 20 à 60 ans au jour de son admission et bénéficiant d'une notification Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :  
**« orientation foyer de vie ».**

Par contre, ne peut être admise dans l'établissement, toute personne souffrant de graves troubles du caractère et du comportement, toute personne dont l'épilepsie n'est pas stabilisée et toute personne dont l'état physique et/ou de santé nécessite un suivi médical trop important.





## **A.A.A.S.P.P.I**

Association pour l'Animation l'Aide Sociale  
et Professionnelle des Personnes Inadaptées

Valeurs associatives et projet d'établissement

Notre maxime :

**« Rien n'est plus important pour l'homme que de guider une autre vie ».**  
Martin Grey

Par une pratique professionnelle, elle se concrétise au quotidien, permettant l'épanouissement et le bonheur de la personne accueillie.

**« Être et vivre ensemble dans un univers adapté à son handicap par une prestation individualisée. »**

Un cadre de vie de qualité dans l'accompagnement et le suivi éducatif de la personne, empreint à une exigence d'adaptabilité des professionnels, doit garantir le respect et les droits de nos usagers.

Nos résidents sont reconnus comme acteurs de la vie sociale du foyer. Cette reconnaissance leurs confère une garantie essentielle, être apprécié comme un véritable citoyen avec des droits et des devoirs.

L'A.A.A.S.P.P.I. gère deux établissements :

Le foyer de Vie « Le Rayon Vert », créé en 1991 (25, rue du Moulinel – Cantin)

Le Foyer de Vie « Bernard PAGNIEZ », créé en 2007 (6, rue Jacques Prévert – Auberehécourt